



**Prime communale pour la réalisation
d'un rapport d'audit logement**
-
Formulaire de demande de prime



Prime communale
à l'audit logement

Renvoyez l'original de ce formulaire complété, signé et accompagné des annexes dans les **5 mois** de la notification de la décision définitive d'octroi de la prime du SPW pour le rapport d'audit logement soit par dépôt contre récépissé à l'administration communale (service cadre de vie), soit par voie postale ou électronique à l'adresse suivante :

Commune de Havelange - Service cadre de vie
Rue de la station 99
5370 Havelange
pollec@havelange.be

Si vous avez une question, ou n'avez pas reçu d'accusé de réception dans les 15 jours qui suivent le récépissé, contactez le coordinateur POLLEC au service cadre de vie (083/61.53.27).

(Merci d'écrire en majuscules)

Identification du demandeur :	
Nom	Prénom
N° de registre national	
Adresse du demandeur (ou du syndic pour les associations de copropriétaires) (Rue, n°, code postal, localité, pays)	
Téléphone	
E-mail	

En quelle qualité introduisez-vous cette demande ? (Cochez la case correspondante)

- ☐ Unique propriétaire
- ☐ Copropriétaire avec mon conjoint (couple marié, cohabitants légaux, cohabitants de fait) figurant sur ma composition de ménage
- ☐ Copropriétaire avec d'autres
- ☐ Usufruitier
- ☐ Nu-propriétaire
- ☐ Représentant d'une association de copropriétaires dont le numéro d'entreprise ([BCE](#)) est :
BE _____
- ☐ Autre (droit d'habitation, emphytéote, etc.), précisez :

Compte bancaire du demandeur (du syndic pour les Associations de copropriétaires)	
Titulaire(s) du compte	
IBAN	

Le logement faisant l'objet de la demande	
Adresse (Rue, n°, code postal, localité)	
Le bâtiment est-il bien destiné principalement au logement ?	☐ Oui ☐ Non (si non, vous n'avez pas droit à cette prime !)

Pièces jointes
☐ Une copie de la notification du montant définitif de la prime octroyée par la Région wallonne pour le rapport d'audit logement. ☐ Une copie de toutes les factures acquittées relatives à la réalisation de l'audit logement (ou facture(s) et preuve de paiement) ☐ Une copie du rapport de l'audit logement ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir d'autre(s) pièce(s) que vous estimez nécessaire(s). Dans ce cas indiquez nous lesquelles ici :

Déclaration sur l'honneur et signature
Je soussigné-e, ... : ☐ Déclare avoir pris connaissance des conditions d'octroi de la prime communale pour la réalisation d'un rapport d'audit Logement (voir le règlement communal relatif à la prime); ☐ Déclare autoriser que l'Administration communale puisse effectuer toutes vérifications utiles relatives, tant aux pièces fournies par la partie demanderesse, qu'au bien concerné. ☐ Déclare disposer d'un droit réel sur le logement. ☐ Déclare que toutes les informations reprises dans mon dossier de demande ainsi que sur le présent formulaire sont conformes et exactes. ☐ Déclare accepter le traitement de mes données par l'administration communale. Lieu, date, et signature :

Toute déclaration fausse ou erronée peut entraîner le rejet de la demande ou l'obligation du remboursement d'une prime indûment perçue.

Protection des données :

L'exigence de fourniture de données à caractère personnel a un caractère réglementaire. Conformément à la réglementation en matière de protection des données, les informations personnelles communiquées ne seront utilisées par l'administration communale de Havelange qu'en vue d'assurer le suivi de votre dossier, et permettrons de produire des statistiques sur la demande de la prime dans l'optique d'améliorer la qualité du service. Ces données ne seront communiquées qu'aux autorités, instances, commissions et services utiles au traitement de votre dossier. L'administration communale de Havelange peut également communiquer vos données personnelles à des tiers si la loi l'y oblige ou si le SPW ou la commune estime de bonne foi qu'une telle divulgation est raisonnablement nécessaire pour se conformer à une procédure légale, pour les besoins d'une procédure judiciaire.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Elles seront conservées aussi longtemps qu'il existera un intérêt de les conserver pour le traitement et le suivi de votre dossier de demande. Vous pouvez gratuitement rectifier vos données ou en limiter le traitement auprès de l'administration communale de Havelange.

Vous pouvez gratuitement avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne en contactant le responsable du traitement, le Délégué à la protection des données (ou Data Protection Officer- DPO) : via courriel à l'adresse suivante : o.gustine@avocat.be , ou à l'adresse postale suivante : Gustine Avocats, Rue Emile Delperée 5 4500 HUY

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction de l'administration communale de Havelange, vous pouvez introduire une réclamation sur le site internet de l'Autorité de protection des données (APD) : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/> ou contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be